

Rencontre région-énergie 6 septembre 2018

Thomas Bühler, mandataire énergie AggloD

Stefanie Huber, conseillère région-énergie / Cité de l'énergie

Succès: Evaluation du parc bâtiments

- 67 bâtiments, SRE 55'000 m², procédure commune entre les communes
- 77 % de la SRE (47 bâtiments) éligibles au CECB
- Choix de l'expert par la commune, mais aux conditions (délivrables, délais et prix) fixées par l'Agglo. --> 6 bureaux retenus
- Mise en œuvre suivi energostat (relevés hebdomadaires à partir de 2018)
- Formation des responsables des relevés en mai 2018
- Affichage des résultats des CECB sur les bâtiments

	Efficacité de l'enveloppe (I)						
en fonction	A	B	C	D	E	F	G
du nombre de bâtiments	0%	11%	6%	30%	11%	11%	32%
de la SRE	0%	15%	6%	34%	15%	8%	21%
	Efficacité globale (II)						
en fonction	A	B	C	D	E	F	G
du nombre de bâtiments	6%	9%	26%	28%	19%	4%	9%
de la SRE	10%	6%	45%	21%	6%	3%	9%

Bâtiments aux normes ou assainis
Bâtiments assainis, avec des lacunes ou sans énergies renouvelables
Bâtiments assainis partiellement
Bâtiments non assainis



Difficulté: gestion des changements

Les décisions validées par les communes au sein de l'AggloD ne sont pas toujours bien comprises et communiquées dans les communes.
--> Sentiment de contrainte venus « d'en haut ».

Cette problématique s'est renforcée avec l'arrivée de nouveaux élus (élection 2017) qui n'ont pas participé aux processus dès le début.

Actions proposées pour améliorer la situation:

- Création d'une plateforme de communication (cf projet Région-énergie)
- Proposition d'une formation spécifique aux enjeux énergétiques régionaux pour les élus des exécutifs des communes de l'AggloD.

Merci de votre attention !

Nous sommes à disposition pour toute question et pour une discussions des projets :

Stefanie Huber, huber@enerhub.ch, 079 773 85 60

Thomas Bühler, thomas.buehler@energys.ch, 078 835 29 99